

[Électricité et vous](#) > [Sécurité près des lignes de distribution](#)

### Inondations et sécurité électrique

#### Avant que l'eau n'ait commencé à envahir le sous-sol

Coupez le courant dans toute la maison afin d'écartier tout danger d'électrocution ou d'incendie :

Assurez-vous d'abord que vous n'avez pas les pieds sur un plancher humide et que vous n'êtes pas appuyé contre un objet métallique.

Avec un bâton sec, faites basculer l'interrupteur principal à la position d'arrêt.

Communiquez avec le service des mesures d'urgence de votre municipalité pour connaître l'état de la situation.

#### Si l'eau commence à envahir le sous-sol

Ne touchez à rien ! Communiquez immédiatement avec Hydro-Québec au 1 800 790-2424 pour faire interrompre le service au compteur ou au poteau.

[Retour haut de page](#)

#### Quand les eaux se sont retirées

Avant de rétablir le courant ou de demander qu'on vous raccorde, [consultez un maître électricien](#). Il vous dira quel est l'état de votre installation, effectuera les travaux nécessaires pour la remettre en bon état et, si le service a été coupé au compteur ou au poteau, demandera à Hydro-Québec de rétablir le service.

[Pour en savoir plus, visitez le site de la Sécurité civile.](#)